



2024 RAPPORT DE GESTION FINANCES

TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS SA

FINANCES

1 — SYNTHÈSE DES ASPECTS FINANCIERS

Après une année 2023 marquée par un bénéfice significatif de CHF 1'876'169.-, les TPC clôturent l'exercice 2024 avec une perte de CHF 408'679.-. Il est à noter que ce résultat était attendu, la part des indemnités couvrant des intérêts non consommés en 2023 ayant été prise en charge par

l'entreprise en 2024 (CHF 680'000.-). Ce résultat s'explique également par une faible progression des recettes du trafic voyageurs. Malgré cela, la maîtrise des charges a permis de limiter l'impact de cette baisse de revenus.

2 — COMPTE DE RÉSULTATS

PRODUITS D'EXPLOITATION Les recettes du trafic ont légèrement progressé par rapport à 2023, atteignant 13.9 millions de francs (+1.2%). Les recettes du Trafic Régional Voyageurs ont moins progressé que les autres offres de transports, notamment MobiChablais et Villars-Bretaye.

Les indemnités des pouvoirs publics, qui constituent une part importante du financement des TPC, s'élèvent à 58.4 millions de francs en 2024, contre 55.8 millions de francs en 2023 (+4.8%). Cette augmentation demeure conforme aux attentes. On notera, toutefois, la hausse des indemnités du secteur de l'infrastructure ferroviaire, notamment pour les indemnités sur les coûts d'investissements non activables de ce secteur.

Les autres prestations de transport affichent une hausse à 1.5 million de francs (+10.4 %), à la suite de la reprise par nos soins de prestations de navettes skieurs.

Concernant les autres produits, ceux-ci enregistrent une hausse modérée en raison de divers ajustements comptables et de revenus ponctuels en lien avec des cas d'assurances.

Le produit des prestations propres activables connaît également une progression, dépassant les 5 millions de francs en 2024. Cette augmentation est portée par l'avancement des projets d'infrastructure en construction, avec une montée en puissance des travaux de modernisation et de renouvellement du réseau ferroviaire, impliquant une augmentation des ressources internes pour la gestion de ces projets.

CHARGES D'EXPLOITATION Les charges d'exploitation atteignent 65.6 millions de francs, enregistrant une augmentation de 8.6 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges énergétiques, notamment celles liées à la traction ferroviaire, connaissent une hausse significative de 1.4 million de francs en raison de l'entrée en vigueur d'un nouveau contrat et tarif d'approvisionnement en 2024.

Les charges d'entretien sont également en augmentation, principalement en raison de coûts exceptionnels liés à des réparations consécutives à des incidents et sinistres couverts par nos assurances.

Les charges de personnel progressent de manière notable (+2.3 millions de francs) en raison de l'augmentation du personnel, notamment dans le secteur de l'infrastructure. Cette hausse des effectifs s'explique par le renforcement des équipes pour faire face aux besoins accrus de maintenance et de développement du réseau.

Les autres postes de charges d'exploitation, incluant les coûts administratifs et les prestations externes, sont en augmentation par rapport à l'année précédente, notamment en raison d'une digitalisation accrue de nos services internes.

AMORTISSEMENTS Les amortissements pour 2024 s'élèvent à 15.4 millions de francs, en légère hausse par rapport à 2023 (+4.5%). La majorité de ces charges concerne l'infrastructure ferroviaire (8.1 millions de francs), avec des investissements non activables passés en charge.

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS Les charges et produits financiers sont marqués par la mise en circulation des nouvelles rames ASD, entraînant une évolution des coûts d'intérêts, bien que ces derniers restent en baisse sur d'autres investissements.

COMPTE DE RÉSULTATS

En CHF

	ANNEXES	RÉEL 2024	RÉEL 2023	
Recettes du trafic & transport		13'867'658	13'708'171	
Autres prestations de transport		1'476'826	1'337'672	
Indemnités des pouvoirs publics	9	58'432'145	55'765'954	
Produits des locations		447'289	481'705	
Autres produits		2'504'903	2'085'534	
Prestations propres activables	2	5'033'582	3'871'968	
PRODUITS D'EXPLOITATION		81'762'404	77'251'004	5,8%
Charges d'énergie et de matières		5'772'381	4'380'179	
Charges d'entretien		5'728'251	5'130'759	
Charges des prestations		2'851'765	2'919'798	
Charges du personnel		43'161'120	40'867'090	
Charges de location		794'536	799'948	
Charges des assurances, des taxes et indemnités		3'594'559	3'711'107	
Charges d'administration et d'informatique		3'342'421	2'199'043	
Charges publicitaires		372'539	437'212	
CHARGES D'EXPLOITATION		65'617'572	60'445'135	8,6%
Charges d'amortissements		15'435'571	14'771'022	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)		709'260	2'034'847	-65,1%
Charges et produits financiers		1'013'872	976'633	
Charges et produits exceptionnels		104'067	-817'954	
RÉSULTAT FINAL (+BÉNÉFICE/-PERTE)		-408'679	1'876'169	-121,8%

3 — BILAN

Au 31 décembre 2024, le bilan des TPC se dresse à 353 millions de francs, en hausse de 11.9% par rapport à l'année précédente.

Les liquidités affichent une progression notable pour atteindre 32.5 millions de francs (+234%). Cette hausse est principalement liée à l'augmentation de la trésorerie du secteur de l'infrastructure, en prévision d'importants paiements attendus au premier trimestre 2025.

Les actifs de régularisation diminuent en 2024, après un niveau exceptionnel en 2023 dû à des facteurs temporaires de gestion des flux financiers liés au secteur de l'infrastructure.

Les immobilisations enregistrent une croissance significative, notamment en raison de la mise en service des nouvelles rames de l'ASD, représentant un investissement de 21 millions de francs.

Les immobilisations en construction poursuivent leur progression, atteignant 105 millions de francs, traduisant les engagements des TPC pour la mise à niveau et le développement de l'infrastructure ferroviaire.

Au niveau du passif, les dettes à court terme augmentent à 30.1 millions de francs, avec une part importante (plus de 10 millions de francs) liée aux fournisseurs du secteur de l'infrastructure.

Les dettes à long terme poursuivent leur croissance, atteignant 300 millions de francs, en grande partie en lien avec le financement des investissements du secteur de l'infrastructure.

Les fonds propres enregistrent un léger recul à 18.1 millions de francs, conséquence directe du résultat négatif de l'exercice.

En CHF

BILAN

	ANNEXES	RÉEL 31.12.24	DONT SECTEUR INFRASTRUCTURE	RÉEL 31.12.23	DONT SECTEUR INFRASTRUCTURE
Liquidités		32'501'100	14'341'996	9'741'976	3'583'045
Chèques, effets à recevoir et réalisable à c.t.		773'864	-	1'615'437	-
Créances résultant de ventes de prestations de services		6'717'807	-	6'160'216	-
Comptes courants et autres créances à c.t.		171'164	-	58'644	-
Créances envers des institutions publiques		893'115	-	334'231	-
Stocks de marchandises		46'480	-	46'480	-
Actifs de régularisation		5'862'570	-	15'144'761	-
ACTIFS CIRCULANTS		46'966'099	14'341'996	33'101'745	3'583'045
Immobilisations financières	1	338'719	-	389'111	-
Immobilisations corporelles		427'655'529	248'384'631	397'430'979	240'285'631
Fonds d'amortissement des immobilisations corporelles		-226'934'476	-124'772'613	-211'853'755	-116'736'583
Immobilisation en construction	2	105'002'161	102'562'919	96'486'717	73'899'281
ACTIFS IMMOBILISÉS		306'061'933	226'174'937	282'453'053	197'448'329
ACTIFS		353'028'032	240'516'933	315'554'798	201'031'374
Dettes à c.t.	3	30'058'686	10'871'055	19'764'448	3'863'877
Dettes envers des institutions publiques		-	-	271'613	-
Passifs de régularisation		3'724'359	-	4'590'965	-
Provisions à c.t.	6	1'511'583	-	1'601'689	-
DETTES À COURT TERME		35'294'628	10'871'055	26'228'716	3'863'877
Dettes et prêts à l.t.	4	60'498'676	-	59'844'375	-
Autres dettes à l.t.	5	239'094'829	228'757'815	210'933'129	195'498'978
Provisions à l.t.		-	-	-	-
DETTES À LONG TERME		299'593'505	228'757'815	270'777'504	195'498'978
Capital-actions		8'750'000	-	8'750'000	-
RÉSERVES		9'798'578	602'218	7'922'409	722'870
<i>Réserve art. 67 LCdF</i>		602'218	602'218	722'870	722'870
<i>Réserve art. 36 LTV</i>		5'679'614	-	4'242'152	-
<i>Réserves autres</i>	10	3'552'686	-	2'993'327	-
<i>Propre part du capital</i>		-35'940	-	-35'940	-
Bénéfice résultant du bilan		-408'679	-316'047	1'876'169	-120'652
FONDS PROPRES		18'139'899	286'172	18'548'578	602'218
PASSIFS		353'028'032	239'915'041	315'554'798	199'965'074

4 — TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Valeurs hors secteur Infrastructure En CHF

	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS				VALEURS RÉSIDUELLES
	ETAT AU 31.12.23	ENTRÉES EN 2024	SORTIES EN 2024	ETAT AU 31.12.24	ETAT AU 31.12.23	AUGMENTATION	DIMINUTION	ETAT AU 31.12.24	ETAT AU 31.12.24
Biens-fonds et bâtiments	19'733'335	-	-	19'733'335	7'407'042	405'016	-	7'812'057	11'921'278
Installations	579'000	-	-	579'000	86'850	28'950	-	115'800	463'200
Machines, appareils et équipements	4'442'000	1'226'150	-	5'668'150	2'560'102	793'084	-	3'353'186	2'314'964
Véhicules ferroviaires	113'734'463	20'835'000	-	134'569'463	74'725'011	4'000'511	-	78'725'522	55'843'941
Véhicules routiers	18'457'550	-	-	18'457'550	10'191'313	1'810'736	-	12'002'048	6'455'502
Véhicules de service	199'000	82'900	-18'500	263'400	146'854	14'105	-7'709	153'250	110'150
TOTAL	157'145'348	22'144'050	-18'500	179'270'898	95'117'172	7'052'401	-7'709	102'161'864	77'109'035

Valeurs du secteur Infrastructure En CHF

	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS				VALEURS RÉSIDUELLES
	ETAT AU 31.12.23	ENTRÉES EN 2024	SORTIES EN 2024	ETAT AU 31.12.24	ETAT AU 31.12.23	AUGMENTATION	DIMINUTION	ETAT AU 31.12.24	ETAT AU 31.12.24
Biens-fonds et bâtiments 000	12'554'474	2'795'000	-	15'349'474	6'495'223	354'658	-	6'849'881	8'499'594
Ouvrages d'art 100	30'226'514	1'345'000	-	31'571'514	9'755'381	795'114	-	10'550'494	21'021'020
Voie ferrée 200	88'015'871	193'000	-	88'208'871	43'131'925	2'956'148	-	46'088'073	42'120'798
Installations de courant de traction 300	36'485'773	-	-	36'485'773	19'211'335	956'361	-	20'167'696	16'318'077
Installation de sécurité 400	40'812'717	893'500	-	41'706'217	24'016'066	1'648'174	-	25'664'241	16'041'977
Installations basse tension 500	1'348'502	-	-	1'348'502	1'348'502	-	-	1'348'502	-
Installations d'accueil 600	10'633'291	1'287'500	-	11'920'791	3'379'032	291'944	-	3'670'976	8'249'815
Véhicules 700	10'926'172	-	-	10'926'172	3'531'588	405'037	-	3'936'625	6'989'547
Moyens d'exploitation et divers 800	9'282'317	1'585'000	-	10'867'317	5'867'533	628'593	-	6'496'126	4'371'191
TOTAL	240'285'631	8'099'000	-	248'384'631	116'736'583	8'036'029	-	124'772'613	123'612'018
TOTAL TPC	397'430'979	30'243'050	-18'500	427'655'529	211'853'755	15'088'430	-7'709	226'934'476	200'721'053

5 — TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	En CHF		
	RÉEL 2024	RÉEL 2023	
Résultat final (+bénéfice/-perte)	-408'679	1'876'169	-121,8%
Amortissements de l'actif immobilisé	15'088'430	14'770'505	
Investissements non activables	347'141	517	
Autres produits non monétaires	-	-2'674	
Résultat sur comptes immobilisations	-7'709	-798'000	
Prestations propres activables	-5'033'582	-3'871'968	
Variation des créances résultants de prestations de service	-591'670	-1'181'318	
Variation du réalisable à court terme	841'573	346'920	
Variation des autres créances à C.T.	-671'404	-304'160	
Variation des stocks	-	-	
Variation des actifs de régularisation	9'282'191	-10'185'550	
Variation des dettes à court terme	10'022'624	5'381'770	
Variation des passifs de régularisation	-866'605	1'855'563	
Variation des provisions	-56'026	532'367	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	27'946'283	8'420'141	231,9%
Investissements participations	-	-2	
Desinvestissements participations	50'392	-	
Investissements immobilisations corporelles	-34'072'052	-26'496'769	
Desinvestissements immobilisations corporelles	18'500	804'605	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-34'003'160	-25'692'166	32,3%
Variation des contributions d'investissements	28'161'699	21'407'367	
Variation des dettes et prêts à long terme	654'301	1'306'150	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	28'816'000	22'713'517	26,9%
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	22'759'123	5'441'492	
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	9'741'976	4'300'485	
Etat des liquidités au 31 décembre	32'501'100	9'741'976	
VARIATION DES LIQUIDITÉS	22'759'123	5'441'492	

6 — RÉSULTATS DES SECTEURS OCEC

L'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) définit 4 secteurs d'activités pour les entreprises de transport, soit l'infrastructure ferroviaire, le trafic régional voyageurs (par train et bus), les autres offres de transports (lignes touristiques et urbaines) ainsi que les prestations annexes (prestations pour des tiers et activité immobilière non liée aux autres secteurs).

Le secteur Infrastructure finit l'année avec une perte de CHF 316'047.-. Les charges d'entretien, notamment pour la voie et ses abords, ont été plus importantes que prévues dans la convention 2021-2024 signée. On notera aussi cette année une augmentation des charges pour la gestion de la circulation des trains en lien avec des frais informatiques en hausse.

RÉSULTAT PAR SECTEUR SELON L'OCEC

En CHF

SECTEUR	TRV	INFRASTRUCTURE	AUTRES OFFRES	PREST. ANNEXES	RÉEL 31.12.24
Produits commerciaux	9'382'329	5'715'320	5'619'721	1'206'577	21'923'947
Total des coûts imputables	37'487'737	22'422'038	19'688'010	1'166'985	80'764'771
Coûts non couverts	28'105'408	16'706'719	14'068'289	-39'592	58'840'824
Indemnités	-27'339'717	-16'390'672	-14'701'757	-	-58'432'145
RÉSULTAT FINAL (+BÉNÉFICE/-PERTE)	-765'691	-316'047	633'467	39'592	-408'679

Le secteur TRV termine l'année sur une perte de CHF 765'691.-. Cette perte s'explique en grande partie par la part des indemnités couvrant des intérêts non consommés en 2023 ayant été prise en charge par l'entreprise en 2024 (CHF 480'000.- pour la partie TRV).

Le secteur Autres offres de transports, qui comprend notamment le Villars-Bretaye et l'offre MobiChablais, se solde par un bénéfice de CHF 633'467.-. Ce résultat positif s'explique tant par l'offre MobiChablais qui termine l'année avec un bénéfice de CHF 365'228.- dû à un changement de la législation valaisanne sur la prise en charge des coûts depuis 2023, que par notre ligne touristique du Villars-Bretaye qui finit l'exercice sur un bénéfice de CHF 364'410.-. Ce dernier résultat s'explique par des recettes skieurs élevées ainsi qu'une baisse des intérêts sur emprunts liée au retard dans la signature du contrat pour l'acquisition de nouvelles rames.

Les prestations annexes, hors secteurs subventionnés, laissent apparaître un bénéfice de CHF 39'592.-. Ce bon résultat s'explique à la fois par notre service viSio (impression numérique) ainsi que par les prestations d'excursions et de navettes pour des tiers.

7 — ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Au vu des résultats des secteurs OCEC et sur la base de la législation en vigueur, notamment la loi sur le transport de voyageurs (LTV) et la loi sur les chemins de fer (LCdF), le Conseil d'administration propose de répartir le résultat d'exercice, soit une perte de CHF 408'679.08, comme indiqué dans le tableau, ci-dessous.

Nous tenons à rappeler que dans la proposition d'attribution du bénéfice de l'exercice, la réserve selon art. 36 LTV et les réserves autres englobent, dans l'état avant AG, respectivement CHF 480'000.- et CHF 200'000.-, montants qui devaient être utilisées lors de cette exercice 2024 (part d'indemnités couvrant les intérêts non consommés 2023).

	En CHF		
RÉSERVES	ÉTAT AVANT AG	RÉSULTAT DE L'ANNÉE	ÉTAT APRÈS AG
Réserve art. 67 LCdF	602'218.49	-316'046.65	286'171.84
Réserve art. 36 LTV	5'679'614.25	-765'691.44	4'913'922.81
Réserves autres	3'552'685.56	673'059.01	4'225'744.57
<i>Dont offre Villars-Bretaye</i>	519'257.07	364'409.97	883'667.04
<i>Dont offre MobiChablais partie VS</i>	214'500.00	365'227.94	579'727.94
TOTAL TPC	9'834'518.30	-408'679.08	9'425'839.22

8 — ANNEXE AUX COMPTES

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

ANNUELS Les comptes sont établis en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) ainsi que de la loi sur le transport de voyageurs (LTV) et la loi sur les chemins de fer (LCdF). L'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) est aussi appliquée pour l'établissement des comptes et la répartition des produits et des charges entre les secteurs d'activités des TPC.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUÉS :

LIQUIDITÉS Les liquidités comprennent les espèces, les avoirs librement disponibles auprès d'établissements financiers et les placements à terme de courte durée. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en euros sont évalués au cours applicable à la date de clôture.

CRÉANCES Les créances sont portées au bilan à leur valeur de réalisation nette anticipée. Les risques de perte et les corrections de valeurs nécessaires sont déterminés et portés en diminution de l'actif.

IMMOBILISATIONS Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique de leurs valeurs d'acquisition. Elles sont portées au bilan, en général au premier jour du mois de mise en service, exception faite pour l'infrastructure ferroviaire enregistrée semestriellement. Les immobilisations corporelles sont amorties sur des durées conformes à leurs usages propres et en accord aux principes de l'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires et en général pour les durées suivantes :

Terrains	-
Bâtiments	50 ans
Ouvrages d'art et voies ferrées	de 30 à 80 ans
Installations	de 10 à 40 ans
Véhicules ferroviaires	de 20 à 33 ans
Véhicules routiers	de 5 à 12 ans
Machines, appareils et équipements	de 5 à 20 ans

Les durées d'amortissement ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. De même, des éléments d'objets peuvent avoir une durée plus courte si la durée de l'objet principal ne peut

être prolongée. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc.)

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Les immobilisations financières comprennent les participations des TPC dans des sociétés. La part des TPC n'est pas nécessairement supérieure ou égale à 20 % du capital de ces sociétés. Les participations sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles corrections de valeurs nécessaires du point de vue économique.

IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION Les immobilisations en construction sont comptabilisées à leur valeur de fabrication déduction faite des participations de tiers.

DETTES Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes sont présentées à court terme si leurs règlements doivent se faire dans un délai de 12 mois après la date de bouclage des états financiers.

PROVISIONS Les provisions comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL Le résultat exceptionnel provient principalement des opérations sur les immobilisations, notamment les cessions.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment même de leur exécution. À la clôture de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la fin de l'année.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE La prévoyance professionnelle du personnel des TPC est assurée par Profelia. Le taux de couverture au 31 décembre 2024 atteint 107.1 %. La caisse de prévoyance des TPC est gérée de manière paritaire entre employé·es et employeur.

VALEURS D'ASSURANCE

Les TPC sont assurés auprès de différents organismes pour les sommes suivantes :

Bâtiments Vaud (indice 140)	CHF	65'066'825.-
Bâtiments Valais (indice 1190.9)	CHF	6'791'759.-
Installations et autres inventaires	CHF	20'826'015.-
Véhicules ferroviaires	CHF	206'685'499.-
Véhicules routiers	CHF	20'025'189.-

Au niveau de la responsabilité civile, les TPC sont assurés comme suit :

Transport et infrastructures ferroviaires		
Assurance de base (par événement assuré)	CHF	10'000'000.-
Assurance complémentaire (en excédent de CHF 10'000'000.-)		
Garantie disponible deux fois par année d'assurance	CHF	90'000'000.-
Transport routier des voyageurs		
Assurance de base (par événement assuré)	CHF	10'000'000.-
Assurance complémentaire (en excédent de CHF 10'000'000.-)	CHF	10'000'000.-
Garantie disponible deux fois par année d'assurance (en excédent de CHF 20'000'000.-)	CHF	80'000'000.-

INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DES RISQUES Par risque, on entend l'éventualité que certains événements influencent négativement le résultat financier de l'entreprise ou causent des dommages pouvant mettre en péril sa pérennité. L'évaluation des risques constitue donc une composante de la gestion globale de l'entreprise. Elle doit être intégrée dans la stratégie et les processus de direction.

Le Conseil d'administration a adopté une analyse des risques le 13 juin 2024. Cette analyse reste valable pour une durée d'une année et sera réactualisée chaque année. Celle-ci traite des principales menaces susceptibles d'affecter la société et la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS (OFT) L'OFT vérifie, périodiquement ou en fonction des besoins, les comptes approuvés des entreprises qui reçoivent des aides financières ou des indemnités de la part de la Confédération en vertu de la loi sur les chemins de fer ou de la loi sur le transport de voyageurs. Le résultat du contrôle n'est pas encore disponible au moment de la publication du rapport de gestion.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de la séance du 10 avril 2025.

9 — DÉTAIL DES NOTES

	2024	2023
1 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Avance fonds de caisse	8'718	9'111
Participation majoritaire	-	50'000
Participations minoritaires	175'001	175'000
Prêt à la société « Restaurant du Col de Bretaye SA »	50'000	50'000
Prêt à la société « RailTech SA »	100'000	100'000
<i>Dont postposé</i>	<i>100'000</i>	<i>100'000</i>
Société coopérative « Alpes Vaudoises »	5'000	5'000
Valeur au 31 décembre	338'719	389'111
<i>Le Conseil d'administration renonce à la présentation de comptes consolidés comprenant ceux de la filiale Chablais Participations SA en liquidation au vu de la taille non significative de cette dernière. La filiale a été liquidée durant l'exercice 2024.</i>		
<i>Les principaux chiffres de la filiale sont les suivants:</i>		
<i>Total de l'actif</i>	<i>-</i>	<i>89'509</i>
<i>Total du passif</i>	<i>-</i>	<i>89'509</i>
<i>Total des produits</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Total des charges</i>	<i>-</i>	<i>4'902</i>
<i>Perte de l'exercice</i>	<i>-10'416</i>	<i>-4'902</i>
2 IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION		
IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION « HORS SECTEUR INFRASTRUCTURE »		
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	22'587'436	17'155'861
Investissements	3'643'299	5'920'820
Contribution de tiers	-	-
Transfert aux comptes des immobilisations	-23'154'487	-482'000
Transfert aux comptes de résultat	-637'007	-7'245
Valeur au 31 décembre	2'439'242	22'587'436
IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION « INFRASTRUCTURE »		
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	73'899'281	49'683'895
Investissements	42'597'991	26'350'347
<i>dont prestations propres activables</i>	<i>5'033'582</i>	<i>3'871'968</i>
Contribution de tiers	-6'640'212	-1'893'520
Transfert aux comptes des immobilisations	-6'947'000	-239'500
Transfert aux comptes de résultat	-347'141	-1'941
Valeur au 31 décembre	102'562'919	73'899'281
IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION CUMULÉES		
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	96'486'717	66'839'756
Investissements	46'241'291	32'271'166
<i>dont prestations propres activables</i>	<i>5'033'582</i>	<i>3'871'968</i>
Contributions de tiers	-6'640'212	-1'893'520
Transfert aux comptes des immobilisations	-30'101'487	-721'500
Transfert aux comptes de résultat	-984'148	-9'186
Valeur comptable au 31 décembre	105'002'161	96'486'717
3 CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
DETTES À COURT TERME DES POUVOIRS PUBLICS		
Contributions des pouvoirs publics remboursables	1'653'595	1'653'589
Valeur comptable au 31 décembre	1'653'595	1'653'589
DETTES À COURT TERME PORTEUSES D'INTÉRÊTS		
Emprunt UBS Matériel roulant	2'391'566	5'730'000
Emprunt BCV Leasing Bus	298'400	298'400
Emprunt BCV Leasing Bus 2	525'800	525'800
Emprunt BCV Leasing Bus 3	396'300	416'550
Emprunt BCV ZBMS	123'100	123'100
Valeur comptable au 31 décembre	3'735'166	7'093'850
AUTRES DETTES À COURT TERME		
Dettes Fournisseurs	22'566'817	7'449'785
Dette envers les institutions de prévoyance	-	271'613
Autres dettes à court terme	2'103'108	3'567'224
Valeur comptable au 31 décembre	24'669'925	11'288'623

	2024	2023
DETTES À COURT TERME CUMULÉES		
Valeur comptable au 31 décembre	30'058'686	20'036'062
4 DETTES À LONG TERME PORTEUSES D'INTÉRÊTS		
Emprunt Retraites Populaires	3'150'000	3'150'000
Emprunt UBS Matériel roulant	32'130'000	33'660'000
Emprunt UBS Matériel roulant ASD	7'930'000	7'930'000
Emprunt UBS Matériel roulant ASD 2	7'930'000	7'930'000
Emprunt UBS Matériel roulant ASD 4	3'507'651	-
Emprunt BCV Leasing Bus	1'193'000	1'491'400
Emprunt BCV Leasing Bus 2	2'365'350	2'891'150
Emprunt BCV Leasing Bus 3	1'615'850	1'991'900
Emprunt BCV ZBMS	676'825	799'925
Valeur comptable au 31 décembre	60'498'676	59'844'375
<i>La confédération s'est portée caution pour les emprunts de l'UBS.</i>		
<i>Exigible de un à 5 ans</i>	18'090'664	14'731'200
<i>Exigible à plus 5 ans</i>	42'408'012	45'113'175
<i>Total</i>	60'498'676	59'844'375
5 CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS		
Conditionnellement remboursables Confédération	152'829'670	124'073'327
Conditionnellement remboursables Canton de Vaud	55'743'366	54'684'403
Conditionnellement remboursables Canton du Valais	16'741'248	16'741'248
Remboursables Confédération	4'263'308	4'956'391
Remboursables Canton de Vaud	4'677'107	5'427'461
Remboursables Canton du Valais	4'840'130	5'050'299
Valeur comptable au 31 décembre	239'094'829	210'933'129
6 PROVISIONS		
Heures supplémentaires et vacances dues	1'169'672	1 309 778
Litige divers	50'000	-
Fonds MobiChablais	291'911	291 911
Valeur comptable au 31 décembre	1'511'583	1 601 689
7 DISSOLUTION DE RÉSERVES LATENTES	-	-
8 HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION	42'330	31'090
9 INDÉMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS		
SECTEUR TRV		
Confédération	13'791'923	13'239'634
Canton de Vaud	10'823'320	10'543'782
Canton du Valais	2'463'076	2'284'301
Communes, Indemnité art. 28.4 LTV	261'398	667'245
INDÉMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS TRV	27'339'717	26'734'962
SECTEUR INFRASTRUCTURE		
Confédération	15'687'871	15'178'112
Canton de Vaud	702'801	699'031
INDÉMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS INFRASTRUCTURE	16'390'672	15'877'143
SECTEURS AUTRES OFFRES DE TRANSPORT		
Cantons	5'349'145	4'443'586
Communes	9'352'611	8'710'263
INDÉMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS POUR LES AUTRES OFFRES	14'701'757	13'153'849
INDÉMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS TOTALES	58'432'145	55'765'954
10 RÉSERVES ET ACTIONS PROPRES		
Nombre de propres actions détenues au 1 ^{er} janvier	3'594	3'594
Achat durant l'exercice	-	-
Vente durant l'exercice	-	-
Nombre de propres actions détenues au 31 décembre	3'594	3'594
Réserve légale	82'400	82'400
Réserve prestations annexes	1'657'027	1'783'585
Réserve prestations immobilières	1'793'643	1'107'726
Autres réserves	19'616	19'616
Valeur comptable au 31 décembre	3'552'686	2'993'327
11 ENGAGEMENTS HORS BILAN		
Commande Rames Stadler	-	2'265'770

10 — RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Fribourg | Genève | Jura | Valais | Vaud

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Transports Publics du Chablais SA, à Aigle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports Publics du Chablais SA (ci-après la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, les comptes de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été audités par un autre organe de révision, qui a émis, le 17 avril 2024, une opinion d'audit non modifiée concernant ces comptes annuels.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a, en outre, la responsabilité de présenter, cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG Audit SA


Jean-Lud Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Edouard Clergue
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 10 avril 2025



Transports Publics du Chablais
Place de la Gare 5
1860 Aigle - Suisse
info@tpc.ch

tpc.ch

